

Programme de Gestion Rationnelle et Elimination des PCB au Maroc - Pilier I

Description

Le projet de gestion sécurisée des PCB au Maroc - Pilier I fournira l'assistance technique aux acteurs du secteur public et privé en vue de renforcer les capacités du pays en matière de gestion durable des polychlorobiphényles (PCB), un groupe de substances chimiques problématiques couverts par la convention de Stockholm Convention sur les polluants organiques persistants (POP).

Le projet constituera aussi l'un des premiers projets exhaustifs de gestion des PBC dirigé par l'Etat en Afrique, donnant ainsi une impulsion à la gestion des PBC à plus large échelle dans le continent et catalysant éventuellement l'action dans la région, ce qui contribuerait à une plus grande réduction des risques, à une évacuation de volumes appréciables de PBC avec des avantages globaux considérables.

Le projet permettra également de contribuer à la mise en œuvre de l'Objectif 7 du Millénaire pour le Développement (OMD), le lien le plus manifeste avec cet OMD étant d'assurer la durabilité de l'environnement.

Résultats :

Le projet s'attellera à surmonter les obstacles identifiés en matière de gestion sécurisée et durable des PCB à tous les stades de leur cycle de vie. Il comprendra trois résultats :

- Résultat 1. Renforcement du cadre juridique, politique et administratif de gestion et d'évacuation des PCB
- Résultat 2. Gestion sécurisée des PCB au niveau des détenteurs identification de nouvelles sources de PCB.
- Résultat 3. Evacuation des équipements contenant des PCB à l'état pur des industries participant au projet.

Stratégie du projet :

Le projet de gestion sécurisée des PCB au Maroc - Pilier I mettra l'accent sur le renforcement des capacités pour élaborer des systèmes juridiques et administratifs ainsi que sur la gestion et l'évacuation du matériel industriel contenant des PCB à l'état pur ou des concentrations élevées de PCB. Par ailleurs, la gestion sécurisée de tous les appareils contaminés aux PCB au niveau du détenteur et du manipulateur sera renforcée.

Le tonnage général de PCB à l'état pur détruits dans le cadre du projet est de 150 tonnes, plus environ 55 tonnes supplémentaires grâce à la participation financière du gouvernement marocain qui n'a pas encore été allouée à ce stade à des équipements spécifiques. Cela équivaudra, avec les coffrages des appareils, à un total évacué de 685 tonnes de déchets de PCB. Il est envisagé que le matériel ciblé soit exporté à des fins d'évacuation, mais cette approche peut être réexaminée si le projet de gestion sécurisée des PCB au Maroc - Pilier II met en place des capacités de traitement local des parties solides des déchets concernés.

Fiche d'information

Numéro de projet : 00049111

Partenaire de mise en œuvre : Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement (SEE), Département de l'Environnement (DE)

Partenaire d'exécution : Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE)

Durée du projet : 2009-2011 (3 ans)

Budget total : 7,470,200 USD

Contribution en espèces :

- FEM : 2,198,000 USD
- Gouvernement: 506,000 USD

Financement parallèle :

- Industries : 4,212,200 USD

Contribution en nature :

- Gouvernement : 554,000 USD

Localisation géographique: National